

LA NUISANCE DU POULET INDUSTRIEL/COMMERCIAL

Extrait d'un article écrit par l'administrateur en 2011 (traduit par un frère en 2019)

(Note : le 23 Mai 2019 à 07h24, l'administrateur du site de The Majlis a rapporté (dans l'article original intitulé "sanha-declares-rainbow-chicken-processed-products-haram") que la compagnie sud-africaine de halâlisatîon harâm nommée SANHA a annoncé sur son site-web qu'elle retirait sa licence de certification halâl des poulets de la marque RAINBOW CHICKENS (pour des raisons autres que le soucis du dîne, ce qui montre aussi que ces produits étaient harâm bien avant cette annonce tel que l'a toujours dit The Majlis pour ce genre de produits.)

Ces produits dérivés du poulet ont – depuis un moment - pour matière première les charognes de poulet importées du Brésil. L'administrateur a expliqué que d'une part, tout les musulmans du pays n'en seront pas informés, ou ne le seront pas à temps (ils continueront donc à en consommer, aussi vrai que même ceux étant avertis n'abandonneront pas leur addiction à la viande harâm si facilement), et d'autre part, la concurrente de SANHA, qui est MJ C, s'empressera d'offrir ses services à RAINBOW CHICKENS tel que ça a été le cas dans le passé avec une autre industrie de produits à base de poulet. En outre, l'usine que SANHA a lâché continue – et continuera entre autres – d'utiliser leur logos halâl. En bref, ce scandale pourri – et ce qui va avec - ne finira pas de si tôt. Bien que ces détails – en long et en large – peuvent intéresser toute personne soucieuse, le fait est que - de manière générale - l'engouement se manifestera particulièrement au sein des compatriotes de notre cheikh (l'administrateur) ou – tout au plus – aux frères et sœurs de la diaspora sud-africaine. Par contre – et pour conclure cette note – l'information ou le rappel des nuisances physiques et spirituelles de ce genre de denrées alimentaires, concerne – et intéresse normalement – toute personne soucieuse d'elle même et de son prochain – en général – et particulièrement tout musulman et musulmane ; d'Afrique du Sud et du reste du monde. C'est donc à ce niveau – parlant des méfaits - que la reproduction du dit article (via sa traduction) sera faite dans les lignes qui suivent (après la note que voici, c.à.d à la page suivante). (De la part de votre humble frère s'efforçant de traduire ces perles de nos connaissances figurant parmi les plus sincères (qu'Allah les comble), pour notre profit à tous, ici bas, et dans l'au-delà in châ Allâh.))

LA NUISANCE DU POULET INDUSTRIEL/COMMERCIAL

Extrait d'un article écrit par l'administrateur en 2011 (traduit par un frère en 2019)

Le tout premier fait que les musulmans doivent accepter en plus de la vérité selon laquelle ces poulets (commerciaux, industriels et non-naturels) sont harâm, c'est qu'il a été scientifiquement prouvé que les poulets manufacturés, artificiels, plastiques etc sont extrêmement nuisibles pour le corps humain. Ces charognes provoquent le CANCER, les PROBLÈMES CARDIOVASCULAIRES, et une panoplie d'autres sérieuses pathologies détruisant la santé du consommateur charognes.

Le deuxième fait irréfutable que les musulmans doivent accepter est que tout poulet industriel est décidément de la CHAROGNE HARÂM. Selon la shariah, toute viande harâm n'est pas bonne à donner en nourriture, même pas à des chiens ou aux animaux en général.

Le troisième fait indiscutable est que selon le Qour-âne, celui qui consomme le harâm, suis les traces de pas de shaytône.

Le quatrième fait indéniable de la shariah est que : la consommation du harâm amplifie la sexualité barbare. Le désir charnel du nafs en devient aussi bestial que celui du porc. La luxure d'un tel être humain – ingurgitant du harâm - se multiplie (ou s'agrandit).

Le cinquième fait shar'i est que l'ibâdat du consommateur de nourriture harâm est rejeté par Allah Ta'ala. Les sawâb (récompenses) de sa solât etc sont éteintes, et ses dou'â sont rejetés.

Le sixième fait confirmé par les awliyâ est que les défenses spirituelles et la fibre morale de celui qui dévore le harâm sont complètement neutralisées. C'est pour cette raison que le Qour-âne Hakîm met la nourriture harâm et la soumission à shaytône dans le même panier.

LA NUISANCE DU POULET INDUSTRIEL/COMMERCIAL

Extrait d'un article écrit par l'administrateur en 2011 (traduit par un frère en 2019)

Le septième fait mit en exergue par Rassouloullah (sallallahou alayhi wa sallam) est que l'abstention même des substances mashkouk (douteuses) est wâjib (obligatoire). Rassouloullah (sallallahou alayhi wa sallam) a expliqué que l'indulgence dans ce qui est douteux finit par aboutir à l'indulgence dans ce qui est harâm.

La nourriture douteuse rend – progressivement – insensible – en détruisant – la fibre spirituelle. Tandis que ces maux (ou ce qui est dit dans la phrase précédente) sont liés à la nourriture mashkouk même, les viandes - rouges et blanches – industrielles ne sont pas – quant à elles - douteuses MAIS de la HARÂM de CHAROGNE; dont la nuisance tant physique que spirituelle est de loin plus considérable que les effets toxiques de la nourriture douteuse.

Puisse Allah Ta'ala détruire ces harâm, illégitimes halâliseur de charognes qui ruinent le imâne et la moralité de la communauté avec leur halâlis ation de la charogne.

TOUT POULET INDUSTRIEL – DES MARQUES RAINBOW, EARLYBIRD, GOLDI, ET TOUTE AUTRE MARQUE MANUFACTURÉE PAR DES USINES NON-MUSULMANES – SONT HARÂM. IL N'EST PAS PERMIS AUX MUSULMANS D'ACHETER OU DE VENDRE LES CHAROGNES DE VIANDES PROVOQUANT LE CANCER AINSI QUE TOUTE UNE PANOPLIE DE MALADIES, ET QUE LA SHARIAH QUALIFIE D'INAPPROPRIÉES MÊME POUR LES CHIENS.

“ô gens ! Mangez – sur la terre - de ce qui est halâl et tayyib (sain), et ne suivez pas les traces de pas de shaytône. En vérité, il est votre ennemi déclaré. Très certainement, il vous ordonne le mal et l'immoralité et que vous fabriquiez à propos d'Allah ce que vous ne savez pas.”
(Qour-âne)